

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune de SAINT JORY**

Numéro SIRET : **21310490400015**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE AUCAMVILLE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : **Budget Communal**

**ANNEE 2017**

Code INSEE 31490	Commune de SAINT JORY Budget Communal	BP 2017
---------------------	--	------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
	Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,49%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,62%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	82,01%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 884 104,00	5 699 104,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
			185 000,00

  

	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		5 884 104,00	5 884 104,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 577 746,54	4 440 204,04

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	496 600,46	500 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
			134 142,96

  

	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		5 074 347,00	5 074 347,00

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	10 958 451,00	10 958 451,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 830 255,00	0,00	1 973 040,00	1 973 040,00	1 973 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 619 574,00	0,00	2 832 105,00	2 832 105,00	2 832 105,00
014	Atténuations de produits	76 500,00	0,00	107 766,00	107 766,00	107 766,00
65	Autres charges de gestion courante	631 464,00	0,00	670 641,00	670 641,00	670 641,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 157 793,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 583 552,00</b>	<b>5 583 552,00</b>	<b>5 583 552,00</b>
66	Charges financières	158 245,00	0,00	138 042,00	138 042,00	138 042,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>5 316 038,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 722 594,00</b>	<b>5 722 594,00</b>	<b>5 722 594,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	155 895,00		161 510,00	161 510,00	161 510,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>155 895,00</b>		<b>161 510,00</b>	<b>161 510,00</b>	<b>161 510,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 471 933,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 884 104,00</b>	<b>5 884 104,00</b>	<b>5 884 104,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 884 104,00</b>
--	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	102 303,00	102 303,00	102 303,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	348 500,00	0,00	342 500,00	342 500,00	342 500,00
73	Impôts et taxes	3 896 393,00	0,00	3 971 556,00	3 971 556,00	3 971 556,00
74	Dotations, subventions et participations	906 650,00	0,00	1 026 189,00	1 026 189,00	1 026 189,00
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>5 411 543,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 622 548,00</b>	<b>5 622 548,00</b>	<b>5 622 548,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	48 000,00	0,00	64 900,00	64 900,00	64 900,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>5 459 543,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 687 448,00</b>	<b>5 687 448,00</b>	<b>5 687 448,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	12 390,00		11 656,00	11 656,00	11 656,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12 390,00</b>		<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 471 933,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 699 104,00</b>	<b>5 699 104,00</b>	<b>5 699 104,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>185 000,00</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 884 104,00</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>149 854,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	395,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 933 707,00	496 600,46	4 167 790,54	4 167 790,54	4 664 391,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 934 102,00</b>	<b>496 600,46</b>	<b>4 167 790,54</b>	<b>4 167 790,54</b>	<b>4 664 391,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	421 000,00	0,00	398 300,00	398 300,00	398 300,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>421 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 300,00</b>	<b>398 300,00</b>	<b>398 300,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 355 102,00</b>	<b>496 600,46</b>	<b>4 566 090,54</b>	<b>4 566 090,54</b>	<b>5 062 691,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	12 390,00		11 656,00	11 656,00	11 656,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>12 390,00</b>		<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 367 492,00</b>	<b>496 600,46</b>	<b>4 577 746,54</b>	<b>4 577 746,54</b>	<b>5 074 347,00</b>
					+	
						<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)</b>
						<b>0,00</b>
						=
						<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
						<b>5 074 347,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 279 793,66	500 000,00	975 000,00	975 000,00	1 475 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 279 793,66</b>	<b>500 000,00</b>	<b>975 000,00</b>	<b>975 000,00</b>	<b>1 475 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	76 803,34	0,00	98 847,45	98 847,45	98 847,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	184 846,59	184 846,59	184 846,59
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	855 000,00		3 020 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>931 803,34</b>	<b>0,00</b>	<b>3 303 694,04</b>	<b>3 303 694,04</b>	<b>3 303 694,04</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 211 597,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>4 278 694,04</b>	<b>4 278 694,04</b>	<b>4 778 694,04</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	155 895,00		161 510,00	161 510,00	161 510,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>155 895,00</b>		<b>161 510,00</b>	<b>161 510,00</b>	<b>161 510,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 367 492,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>4 440 204,04</b>	<b>4 440 204,04</b>	<b>4 940 204,04</b>
						+
						<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>
						<b>134 142,96</b>
						=
						<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
						<b>5 074 347,00</b>

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>149 854,00</b>
--	-------------------

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 973 040,00		1 973 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 832 105,00		2 832 105,00
014	Atténuations de produits	107 766,00		107 766,00
65	Autres charges de gestion courante	670 641,00		670 641,00
66	Charges financières	138 042,00	0,00	138 042,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	161 510,00	161 510,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		5 722 594,00	161 510,00	5 884 104,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 884 104,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 656,00	11 656,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	398 300,00	0,00	398 300,00
18	Compte de liaison : affectation Total des opérations d'équipement	(8) 0,00 4 664 391,00		0,00 4 664 391,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		5 062 691,00	11 656,00	5 074 347,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 074 347,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	102 303,00		102 303,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	342 500,00		342 500,00
73	Impôts et taxes	3 971 556,00		3 971 556,00
74	Dotations, subventions et participations	1 026 189,00		1 026 189,00
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00	0,00	180 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 900,00	11 656,00	76 556,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>5 687 448,00</b>	<b>11 656,00</b>	<b>5 699 104,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	185 000,00
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 884 104,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	98 847,45	0,00	98 847,45
13	Subventions d'investissement	1 475 000,00	0,00	1 475 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		161 510,00	161 510,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 020 000,00		3 020 000,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>4 593 847,45</b>	<b>161 510,00</b>	<b>4 755 357,45</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	134 142,96
+	
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>184 846,59</b>
=	

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 074 347,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 830 255,00</b>	<b>1 973 040,00</b>	<b>1 973 040,00</b>
60222	Produits d'entretien	29 000,00	29 000,00	29 000,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	521 500,00	563 000,00	563 000,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	18 000,00	18 000,00
60612	Énergie - Électricité	240 000,00	240 000,00	240 000,00
60621	Combustibles	13 000,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	13 000,00	17 400,00	17 400,00
60623	Alimentation	214 000,00	204 000,00	204 000,00
60624	Produits de traitement	200,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 700,00	58 000,00	58 000,00
60636	Vêtements de travail	8 500,00	12 850,00	12 850,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	8 700,00	7 400,00	7 400,00
6068	Autres matières et fournitures	100 000,00	39 000,00	39 000,00
611	Contrats de prestations de services	45 000,00	60 000,00	60 000,00
6135	Locations mobilières	24 000,00	37 200,00	37 200,00
61521	Terrains	5 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		194 000,00	194 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	190 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	8 000,00	10 500,00	10 500,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	24 000,00	24 000,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00	17 700,00	17 700,00
6156	Maintenance	45 000,00	41 000,00	41 000,00
6161	Assurance multirisques		35 000,00	35 000,00
6168	Autres primes d'assurance	35 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	12 000,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 455,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	300,00	900,00	900,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	6 500,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		3 490,00	3 490,00
6228	Divers	29 000,00	10 200,00	10 200,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	57 000,00	51 700,00	51 700,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6237	Publications	11 400,00	13 000,00	13 000,00
6241	Transports de biens	3 500,00	10 000,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	22 000,00	25 000,00	25 000,00
6248	Divers	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	500,00	500,00
6256	Missions		1 700,00	1 700,00
6257	Réceptions	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	27 000,00	35 000,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 800,00	1 900,00	1 900,00
6288	Autres services extérieurs	1 700,00	1 700,00	1 700,00
63512	Taxes foncières	22 000,00	23 000,00	23 000,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	800,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 619 574,00</b>	<b>2 832 105,00</b>	<b>2 832 105,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6331	Versement de transport	31 068,00	32 511,00	32 511,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 455,00	8 033,00	8 033,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	27 247,00	32 529,00	32 529,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	4 272,00	4 848,00	4 848,00
64111	Rémunération principale	1 357 250,00	1 444 600,00	1 444 600,00
64118	Autres indemnités	224 891,00	235 900,00	235 900,00
64131	Rémunérations	132 328,00	145 567,00	145 567,00
64138	Autres indemnités	7 932,00	14 486,00	14 486,00
64162	Emplois d'avenir	12 000,00	18 000,00	18 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	262 650,00	291 080,00	291 080,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	433 932,00	463 640,00	463 640,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 825,00	12 589,00	12 589,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 800,00	94 000,00	94 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	94,00	72,00	72,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		4 000,00	4 000,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	16 300,00	15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 530,00	5 250,00	5 250,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>76 500,00</b>	<b>107 766,00</b>	<b>107 766,00</b>
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	56 500,00	77 201,00	77 201,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs		550,00	550,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	20 000,00	30 015,00	30 015,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>631 464,00</b>	<b>670 641,00</b>	<b>670 641,00</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	1 400,00	1 300,00	1 300,00
6531	Indemnités	105 000,00	104 000,00	104 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 400,00	4 600,00	4 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur		1 000,00	1 000,00
65548	Autres contributions	122 000,00	140 000,00	140 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	60 000,00	50 000,00	50 000,00
657361	Caisse des Ecoles	56 922,00	68 317,00	68 317,00
657362	CCAS	238 742,00	237 924,00	237 924,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	35 000,00	55 000,00	55 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>		<b>5 157 793,00</b>	<b>5 583 552,00</b>	<b>5 583 552,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>158 245,00</b>	<b>138 042,00</b>	<b>138 042,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	163 000,00	141 000,00	141 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-4 755,00	-3 142,00	-3 142,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		184,00	184,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>5 316 038,00</b>	<b>5 722 594,00</b>	<b>5 722 594,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>155 895,00</b>	<b>161 510,00</b>	<b>161 510,00</b>
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)		0,00	0,00
6761	Déficiences sur réalisations (positives) transférées en invest. (8)		0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	155 895,00	161 510,00	161 510,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>155 895,00</b>	<b>161 510,00</b>	<b>161 510,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>155 895,00</b>	<b>161 510,00</b>	<b>161 510,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>5 471 933,00</b>	<b>5 884 104,00</b>	<b>5 884 104,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

+	
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 884 104,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	44 493,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 635,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 142,00

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) cf. Modalités de vote I-B.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
 (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	80 000,00	102 303,00	102 303,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	80 000,00	102 303,00	102 303,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	348 500,00	342 500,00	342 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70632	A caractère de loisirs	16 000,00	7 000,00	7 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	130 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement par les C.C.A.S	190 000,00	250 000,00	250 000,00
70873		9 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes	3 896 393,00	3 971 556,00	3 971 556,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 776 238,00	1 839 395,00	1 839 395,00
73211	Attribution de compensation	1 799 956,00	1 778 702,00	1 778 702,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	155 199,00	193 459,00	193 459,00
7336	Droits de place	15 000,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74	Dotations, subventions et participations	906 650,00	1 026 189,00	1 026 189,00
7411	Dotation forfaitaire	411 050,00	287 000,00	287 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	73 400,00	68 000,00	68 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	47 000,00	36 000,00	36 000,00
74718	Autres	18 000,00	36 000,00	36 000,00
7478	Autres organismes	275 000,00	270 000,00	270 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 000,00	300,00	300,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	30 000,00	23 299,00	23 299,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	50 000,00	53 390,00	53 390,00
7488	Autres attributions et participations	1 200,00	252 200,00	252 200,00
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00	180 000,00	180 000,00
752	Revenus des immeubles	180 000,00	180 000,00	180 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>5 411 543,00</b>	<b>5 622 548,00</b>	<b>5 622 548,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	48 000,00	64 900,00	64 900,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	48 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		64 900,00	64 900,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>5 459 543,00</b>	<b>5 687 448,00</b>	<b>5 687 448,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	12 390,00	11 656,00	11 656,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	12 390,00	11 656,00	11 656,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>12 390,00</b>	<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>5 471 933,00</b>	<b>5 699 104,00</b>	<b>5 699 104,00</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	185 000,00
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 884 104,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	395,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	395,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	26 454,50	2 400,00	2 400,00
	Opération d'équipement n° 170 (5)	24 000,00	35 400,00	35 400,00
	Opération d'équipement n° 280 (5)	37 860,92	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 287 (5)	1 900,00	37 700,00	37 700,00
	Opération d'équipement n° 301 (5)	29 000,00	65 326,54	65 326,54
	Opération d'équipement n° 308 (5)	1 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 310 (5)	22 721,40	17 000,00	17 000,00
	Opération d'équipement n° 320 (5)	50 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 321 (5)	14 300,00	8 500,00	8 500,00
	Opération d'équipement n° 332 (5)	14 516,80	6 300,00	6 300,00
	Opération d'équipement n° 333 (5)	35 124,87	7 600,00	7 600,00
	Opération d'équipement n° 349 (5)	2 500,00	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 356 (5)	700,00	23 950,00	23 950,00
	Opération d'équipement n° 363 (5)	5 100,00	11 200,00	11 200,00
	Opération d'équipement n° 367 (5)	14 900,00	9 150,00	9 150,00
	Opération d'équipement n° 375 (5)	161 680,00	161 680,00	161 680,00
	Opération d'équipement n° 376 (5)	7 200,00	11 300,00	11 300,00
	Opération d'équipement n° 391 (5)		11 000,00	11 000,00
	Opération d'équipement n° 406 (5)	5 000,00	102 584,00	102 584,00
	Opération d'équipement n° 411 (5)	5 476,13	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 423 (5)		58 000,00	58 000,00
	Opération d'équipement n° 424 (5)	11 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 426 (5)	22 317,38	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 428 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 429 (5)	18 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 430 (5)	1 168,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 431 (5)	669 077,00	400 000,00	400 000,00
	Opération d'équipement n° 432 (5)	722 310,00	2 685 700,00	2 685 700,00
	Opération d'équipement n° 433 (5)	20 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 434 (5)	10 400,00	9 000,00	9 000,00
	Opération d'équipement n° 435 (5)		124 000,00	124 000,00
	Opération d'équipement n° 436 (5)		250 000,00	250 000,00
	Opération d'équipement n° 437 (5)		69 000,00	69 000,00
	Opération d'équipement n° 438 (5)		10 000,00	10 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 934 102,00</b>	<b>4 167 790,54</b>	<b>4 167 790,54</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	421 000,00	398 300,00	398 300,00
1641	Emprunts en euros	385 230,00	362 840,00	362 840,00
16873	Départements	26 570,00	3 500,00	3 500,00
16878	Autres organismes et particuliers	9 200,00	31 960,00	31 960,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>421 000,00</b>	<b>398 300,00</b>	<b>398 300,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 355 102,00</b>	<b>4 566 090,54</b>	<b>4 566 090,54</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	12 390,00	11 656,00	11 656,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>12 390,00</b>	<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>
13913	Départements	12 219,00	11 485,00	11 485,00
13918	Autres	127,00	171,00	171,00
13938	Autres	44,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>12 390,00</b>	<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>2 367 492,00</b>	<b>4 577 746,54</b>	<b>4 577 746,54</b>
				+
			<b>RESTES A REALISER 2016 (11)</b>	<b>496 600,46</b>
				+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)</b>			<b>0,00</b>
				=
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 074 347,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 279 793,66	975 000,00	975 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	491 498,00	0,00	0,00
1323	Départements	200 000,00	400 000,00	400 000,00
1328	Autres	49 713,66	0,00	0,00
1338	Autres	38 582,00	575 000,00	575 000,00
1348	Autres	500 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 279 793,66	975 000,00	975 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	76 803,34	283 694,04	283 694,04
10222	F.C.T.V.A.	76 803,34	98 847,45	98 847,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		184 846,59	184 846,59
024	Produits de cessions	855 000,00	3 020 000,00	3 020 000,00
Total des recettes financières		931 803,34	3 303 694,04	3 303 694,04
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 211 597,00	4 278 694,04	4 278 694,04
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>	155 895,00	161 510,00	161 510,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		0,00	0,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2115	Terrains bâties		0,00	0,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	5 458,00	5 458,00	5 458,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	1 343,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	5 416,00	9 052,00	9 052,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	364,00	364,00	364,00
281318	Autres bâtiments publics	983,00	983,00	983,00
28151	Réseaux de voirie	306,00	305,00	305,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 892,00	2 892,00	2 892,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	45 954,00	51 111,00	51 111,00
28182	Matériel de transport	15 102,00	13 115,00	13 115,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 366,00	13 200,00	13 200,00
28184	Mobilier	15 082,00	17 485,00	17 485,00
28188	Autres immobilisations corporelles	48 629,00	47 545,00	47 545,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		155 895,00	161 510,00	161 510,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		155 895,00	161 510,00	161 510,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 367 492,00	4 440 204,04	4 440 204,04

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	500 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	134 142,96

+

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 074 347,00
--	--------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160

LIBELLE : AMENAGEMENT MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>149 425,41</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>2 400,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	2 340,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 340,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	118 795,99	0,00	2 400,00	2 400,00	
21311	Hôtel de ville	50 274,59	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	14 106,90	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	4 216,64	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	420,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 598,41	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	27 877,38	0,00	2 400,00	2 400,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 302,07	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	28 289,42	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	28 289,42	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>		<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 400,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 170  
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 535 993,52</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>35 400,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	57 824,30	0,00	35 400,00	35 400,00	
21312	Bâtiments scolaires	33 687,35	0,00	33 200,00	33 200,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	24 136,95	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 478 169,22	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 469 718,52	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	8 450,70	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 400,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 280

LIBELLE : Informatique Mairie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>210 279,15</b>	<b>a</b>	<b>15 639,80</b>	<b>10 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	73 433,91		6 554,80	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 308,00		720,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	69 125,91		5 834,80	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 845,24		9 085,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	131 644,47		9 085,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	598,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 602,77		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 639,80
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 287

LIBELLE : Gendarmerie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 626 221,16</b>	<b>a</b>	<b>12 680,88</b>	<b>37 700,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 614,47	12 680,88	37 700,00	37 700,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 803,28	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	8 628,00	12 680,88	37 700,00	37 700,00	
2138	Autres constructions	6 157,01	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	1 026,18	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 606 606,69	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 606 606,69	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
16873	Départements		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 380,88
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 290

LIBELLE : Eglise

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 194 436,65</b>	<b>a</b>	<b>35 587,63</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	25 396,38	35 587,63	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	23 311,24	35 587,63	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2 085,14	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 169 040,27	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 168 346,59	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	693,68	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 587,63
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 301

LIBELLE : Matériels services techniques

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	339 185,61	a 0,00	65 326,54	b 65 326,54	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	339 185,61	0,00	65 326,54	65 326,54	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 917,38	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	262 527,99	0,00	16 726,54	16 726,54	
2182	Matériel de transport	62 232,86	0,00	48 600,00	48 600,00	
2184	Mobilier	3 722,62	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 784,76	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1313	Départements	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 326,54
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 308  
LIBELLE : Maison de la petite enfance

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>709 046,59</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>77 735,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
21318	Autres bâtiments publics	12 398,70	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2 772,14	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 078,41	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	16 757,85	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	43 728,74	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	<b>631 310,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2313	Constructions	631 310,75	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>		<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
1313	Départements		0,00		0,00
1318	Autres		0,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 310  
LIBELLE : Maison des Associations

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	153 467,73	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	24 880,00	0,00	17 000,00	17 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	15 980,39	0,00	17 000,00	17 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 327,28	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 772,33	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	128 587,73	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	128 587,73	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1313	Départements	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 320

LIBELLE : Centre Socio Culturel

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	303 613,15	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	18 517,97	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	10 186,80	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	757,20	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	6 420,73	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 153,24	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	285 095,18	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	285 095,18	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1313	Départements	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 321  
LIBELLE : Mobiliers services municipaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>46 666,51</b>	<b>a</b>	<b>9 529,98</b>	<b>8 500,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>46 666,51</b>	<b>9 529,98</b>	<b>8 500,00</b>	<b>8 500,00</b>	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	1 352,10	0,00	0,00	
21784	Mobilier	645,12	579,60	0,00	0,00	
2184	Mobilier	40 710,19	7 598,28	8 500,00	8 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 311,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>		<b>d</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 029,98
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 332

LIBELLE : Ecole Maternelle

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	363 580,39	a 0,00	6 300,00	b 6 300,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	197 860,92	0,00	6 300,00	6 300,00	
21312	Bâtiments scolaires	183 887,34	0,00	6 300,00	6 300,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	3 649,20	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 616,99	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 707,39	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	165 719,47	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	165 719,47	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 300,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 333

LIBELLE : Gymnase

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>48 504,40</b>	<b>a 5 494,86</b>	<b>7 600,00</b>	<b>b 7 600,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	46 793,37	5 494,86	7 600,00	7 600,00	
21318	Autres bâtiments publics	26 374,87	5 494,86	4 900,00	4 900,00	
2184	Mobilier	1 676,07	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	18 742,43	0,00	2 700,00	2 700,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 711,03	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 711,03	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 094,86
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 349

LIBELLE : Foyer rural

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>72 748,78</b>	<b>a</b>	<b>3 826,80</b>	<b>4 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	39 818,97	3 826,80	4 000,00	4 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 701,00	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	1 949,48	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	7 593,30	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	3 826,80	4 000,00	4 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 776,06	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	11 391,54	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	15 407,59	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	32 929,81	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	32 929,81	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>		<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 826,80
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 356

LIBELLE : Matériel restauration élémentai

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	140 786,90	a 0,00	23 950,00	b 23 950,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	140 786,90	0,00	23 950,00	23 950,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	40 643,50	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	100 143,40	0,00	23 950,00	23 950,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 950,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 363

LIBELLE : Stade

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	170 269,71	a 0,00	11 200,00	b 11 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	107 758,99	0,00	11 200,00	11 200,00	
21318	Autres bâtiments publics	75 362,45	0,00	10 000,00	10 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	7 750,11	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 180,87	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	20 465,56	0,00	1 200,00	1 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	62 510,72	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	62 510,72	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
1313	Départements	0,00		0,00
1323	Départements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 200,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 367

LIBELLE : Equipements festivités

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>61 954,61</b>	<b>a</b>	<b>268,20</b>	<b>9 150,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	61 954,61	268,20	9 150,00	9 150,00	
2184	Mobilier	998,66	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	60 955,95	268,20	9 150,00	9 150,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 418,20
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 375  
LIBELLE : Urbanisation Centre Ville

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	77 684,26	a 0,00	161 680,00	b 161 680,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	77 684,26	0,00	161 680,00	161 680,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	77 684,26	0,00	161 680,00	161 680,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-161 680,00
--	-------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 376

LIBELLE : Seconde Ecole Maternelle

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 357 549,16</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>11 300,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	250 072,25	0,00	11 300,00	11 300,00	
2111	Terrains nus	162 417,18	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	894,61	0,00	11 300,00	11 300,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 862,95	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	17 383,59	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	60 513,92	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 107 476,91	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	3 107 476,91	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
13251	GFP de rattachement		0,00		0,00
13258	Autres groupements		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00
16873	Départements		0,00		0,00
16878	Autres organismes et particuliers		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-11 300,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 391  
LIBELLE : TERRAIN DE FOOT LIBRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>88 204,81</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>22 080,76</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	11 441,80	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 438,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 022,05	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 178,91	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	<b>66 124,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2313	Constructions	44 995,89	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	21 128,16	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>		<b>0,00</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 406  
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 380 016,64</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>102 584,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 380 016,64	0,00	102 584,00	102 584,00	
2111	Terrains nus	183 435,52	0,00	102 584,00	102 584,00	
2115	Terrains bâtis	864 499,93	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	332 081,19	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-102 584,00
--	-------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 411

LIBELLE : Gymnase du Collège

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 393 381,01</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	32 776,61	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 280,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	24 777,60	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 719,01	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 360 604,40	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	3 192 839,05	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	72 683,35	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	95 082,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 423  
LIBELLE : Esplanade Foyer Rural

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>515 411,63</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	98 832,30	0,00	58 000,00	58 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	6 636,00	0,00	58 000,00	58 000,00	
2184	Mobilier	7 552,07	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	84 644,23	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	416 579,33	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	416 579,33	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 424  
LIBELLE : Matériel Police Municipale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	32 605,80	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	32 605,80	0,00	20 000,00	20 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	21 421,20	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 184,60	0,00	20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 426  
LIBELLE : CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	276 003,57	a 4 377,60	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	47 257,87	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	22 855,33	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 186,86	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	10 437,79	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 777,89	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	228 745,70	4 377,60	0,00	0,00	
2313	Constructions	228 745,70	4 377,60	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 377,60
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 428  
LIBELLE : SALLE DES FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	0,00	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 429  
LIBELLE : SIGNALTIQUE COMMUNE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>19 780,56</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>19 780,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
2152	Installations de voirie	1 060,56	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 720,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 430  
LIBELLE : POINT ACCUEIL JEUNESSE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>7 540,89</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>7 540,89</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	768,84	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 024,39	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 747,66	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13   Subventions d'investissement	0,00	0,00
16   Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 431  
LIBELLE : TENNIS COUVERTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	26 920,80	a 60 851,52	400 000,00	b 400 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	26 920,80	60 851,52	400 000,00	400 000,00	
2313	Constructions	26 920,80	60 851,52	400 000,00	400 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-460 851,52
--	-------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 432  
LIBELLE : NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	300 186,62	a 336 632,39	2 685 700,00	b 2 685 700,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	300 186,62	336 632,39	2 685 700,00	2 685 700,00	
2313	Constructions	300 186,62	336 632,39	2 685 700,00	2 685 700,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 022 332,39
--	---------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 433  
LIBELLE : FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>5 717,38</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 717,38	0,00	5 000,00	5 000,00	
21721	Plantations d'arbres et arbustes	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2184	Mobilier	1 098,24	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 619,14	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 434

LIBELLE : ATELIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	438,00	a 11 710,80	9 000,00	b 9 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	438,00	11 710,80	9 000,00	9 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	11 710,80	9 000,00	9 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	438,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 710,80
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 435  
LIBELLE : PLAGE BRAGUESSOU

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	124 000,00	b 124 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	124 000,00	124 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	124 000,00	124 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-124 000,00
--	-------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 436  
LIBELLE : ALAE 2EME ECOLE ELEMENTAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	0,00	250 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250 000,00
--	-------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 437

LIBELLE : EFFACEMENT RESEAU TELECOM PRADEL PERRUQUET

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	0,00	69 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13   Subventions d'investissement	0,00	0,00
16   Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-69 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 438

LIBELLE : MEDIATHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	0,00	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagé et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	603 460,54	74 700,00	2 762 650,00	20 000,00	811 600,00	0,00	0,00	0,00	293 680,00	0,00	4 566 090,54
Equipements municipaux (2)		205 160,54	74 700,00	2 762 650,00	20 000,00	811 600,00	0,00	0,00	0,00	293 680,00	0,00	4 167 790,54
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	8 075,00											8 075,00
Total dépenses de l'exercice	8 075,00	605 139,54	74 700,00	2 763 567,00	20 000,00	812 321,00	0,00	264,00	0,00	293 680,00	0,00	4 577 746,54
RAR N-1 et reports	0,00	72 316,05	12 680,88	328 130,69	0,00	64 357,80	4 377,60	0,00	0,00	14 737,44	0,00	496 600,46
Total cumulé dépenses d'investissement	8 075,00	677 455,59	87 380,88	3 091 697,69	20 000,00	876 678,80	4 377,60	264,00	0,00	308 417,44	0,00	5 074 347,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	322 048,04	4 038 143,00	2 789,00	20 344,00	2 805,00	9 992,00	9 884,00	2 085,00	0,00	32 114,00	0,00	4 440 204,04
RAR N-1 et reports	134 142,96	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 142,96
Total cumulé recettes d'investissement	456 191,00	4 038 143,00	2 789,00	520 344,00	2 805,00	9 992,00	9 884,00	2 085,00	0,00	32 114,00	0,00	5 074 347,00

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	35 212,00	3 149 426,00	220 682,00	1 204 028,00	64 699,00	632 212,00	247 809,00	259 209,00	0,00	62 614,00	7 913,00	5 883 804,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	35 212,00	3 149 426,00	220 682,00	1 204 028,00	64 699,00	632 212,00	247 809,00	259 209,00	0,00	62 614,00	7 913,00	5 883 804,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 075,00	5 143 627,00	0,00	250 917,00	1 500,00	7 721,00	7 000,00	270 264,00	0,00	0,00	10 000,00	5 699 104,00
RAR N-1 et reports	0,00	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 075,00	5 328 627,00	0,00	250 917,00	1 500,00	7 721,00	7 000,00	270 264,00	0,00	0,00	10 000,00	5 884 104,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		8 075,00	677 455,59	87 380,88	3 091 697,69	20 000,00	876 678,80	4 377,60	264,00	0,00	308 417,44	0,00	5 074 347,00
Dépenses réelles		0,00	675 776,59	87 380,88	3 090 780,69	20 000,00	875 957,80	4 377,60	0,00	0,00	308 417,44	0,00	5 062 691,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00	398 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 300,00
1641 Emprunts en euros		0,00	362 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 840,00
16873 Départements		0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
16878 Autres organismes et particuliers		0,00	31 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 960,00
Opérations d'équipement		0,00	277 476,59	87 380,88	3 090 780,69	20 000,00	875 957,80	4 377,60	0,00	0,00	308 417,44	0,00	4 664 391,00
160 AMENAGEMENT MAIRIE		0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
170 GROUPE SCOLAIRE		0,00	0,00	0,00	35 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 400,00
280 Informatique Mairie		0,00	25 639,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 639,80
287 Gendarmerie		0,00	0,00	50 380,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 380,88
290 Eglise		0,00	35 587,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 587,63
301 Matériel services techniques		0,00	65 326,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 326,54
310 Maison des Associations		0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
321 Mobiliers services municipaux		0,00	7 982,82	0,00	3 880,80	0,00	6 166,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 029,98
332 Ecol Maternelle		0,00	0,00	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
333 Gymnase		0,00	0,00	0,00	2 354,94	0,00	10 739,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 094,86
349 Foyer rural		0,00	7 826,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 826,80
356 Matériel restauration élémentai		0,00	0,00	0,00	23 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 950,00
363 Stade		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
367 Equipements festivités		0,00	9 418,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 418,20
375 Urbanisation Centre Ville		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 680,00	0,00	161 680,00
376 Seconde Ecole Maternelle		0,00	0,00	0,00	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300,00
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
406 RESERVES FONCIERES		0,00	102 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 584,00
423 Esplanade Foyer Rural		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00	58 000,00
424 Matériel Police Municipale		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 377,60	0,00	0,00	0,00	0,00	4 377,60
428 SALLE DES FETES		0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
430 POINT ACCUEIL JEUNESSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
431 TENNIS COUVERTS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460 851,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460 851,52
432 NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE		0,00	0,00	0,00	3 007 594,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 737,44	0,00	3 022 332,39
433 FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagé et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	434 ATELIERS	0,00	20 710,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 710,80
	435 PLAGE BRAGUESSOU	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
	436 ALAE 2EME ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
	437 EFFACEMENT RESEAU TELECOM PRADEL PERRUQUET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00	0,00	69 000,00
	438 MEDIATHEQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>8 075,00</b>	<b>1 679,00</b>	<b>0,00</b>	<b>917,00</b>	<b>0,00</b>	<b>721,00</b>	<b>0,00</b>	<b>264,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 656,00</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<b>8 075,00</b>	<b>1 679,00</b>	<b>0,00</b>	<b>917,00</b>	<b>0,00</b>	<b>721,00</b>	<b>0,00</b>	<b>264,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 656,00</b>
13913	Départements	7 948,00	1 635,00	0,00	917,00	0,00	721,00	0,00	264,00	0,00	0,00	0,00	11 485,00
13918	Autres	127,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,00
13938	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## RECETTES

	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>456 191,00</b>	<b>4 038 143,00</b>	<b>2 789,00</b>	<b>520 344,00</b>	<b>2 805,00</b>	<b>9 992,00</b>	<b>9 884,00</b>	<b>2 085,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 114,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 074 347,00</b>
	<b>Recettes réelles</b>	<b>417 837,00</b>	<b>3 995 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 912 837,00</b>
001	<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	134 142,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 142,96
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	134 142,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 142,96
024	<i>Produits de cessions</i>	0,00	3 020 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 020 000,00
024	Produits de cessions	0,00	3 020 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 020 000,00
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	283 694,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 694,04
10222	F.C.T.V.A.	98 847,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 847,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	184 846,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 846,59
13	<i>Subventions d'investissement</i>	0,00	975 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 475 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1323	Départements	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres	0,00	575 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 000,00
1348	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>38 354,00</b>	<b>43 143,00</b>	<b>2 789,00</b>	<b>20 344,00</b>	<b>2 805,00</b>	<b>9 992,00</b>	<b>9 884,00</b>	<b>2 085,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 114,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 510,00</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<b>38 354,00</b>	<b>43 143,00</b>	<b>2 789,00</b>	<b>20 344,00</b>	<b>2 805,00</b>	<b>9 992,00</b>	<b>9 884,00</b>	<b>2 085,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 114,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 510,00</b>
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	5 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 458,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	6 247,00	0,00	0,00	2 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 052,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364,00	0,00	364,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	983,00	0,00	0,00	0,00	983,00

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305,00	0,00	305,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 892,00	0,00	2 892,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 278,00	8 472,00	0,00	6 774,00	0,00	4 080,00	3 411,00	0,00	0,00	24 096,00	0,00	51 111,00
28182	Matériel de transport	2 665,00	4 950,00	1 250,00	4 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 115,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	7 413,00	502,00	0,00	0,00	0,00	5 093,00	192,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
28184	Mobilier	9 467,00	4 049,00	0,00	162,00	0,00	1 805,00	1 252,00	0,00	0,00	750,00	0,00	17 485,00
28188	Autres immobilisations corporelles	21 944,00	6 554,00	1 037,00	9 158,00	0,00	4 107,00	128,00	910,00	0,00	3 707,00	0,00	47 545,00

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		35 212,00	3 149 426,00	220 682,00	1 204 028,00	64 699,00	632 212,00	247 809,00	259 209,00	0,00	62 614,00	7 913,00	5 883 804,00
Dépenses réelles		-3 142,00	3 106 284,00	217 893,00	1 183 684,00	61 894,00	622 220,00	237 924,00	257 124,00	0,00	30 500,00	7 913,00	5 722 294,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 004 450,00	11 500,00	311 175,00	20 000,00	518 900,00	0,00	76 215,00	0,00	30 500,00	0,00	1 972 740,00
60222	Produits d'entretien	0,00	22 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	15 490,00	0,00	20 000,00	13 300,00	510 410,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	563 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
60621	Combustibles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
60622	Carburants	0,00	14 000,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 400,00
60623	Alimentation	0,00	1 060,00	0,00	200 960,00	0,00	1 530,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	204 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	39 050,00	0,00	11 600,00	0,00	3 200,00	0,00	3 850,00	0,00	0,00	0,00	57 700,00
60636	Vêtements de travail	0,00	7 000,00	4 300,00	1 250,00	0,00	200,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	12 850,00
6064	Fournitures administratives	0,00	10 770,00	100,00	80,00	0,00	400,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	200,00	0,00	1 100,00	6 000,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	30 200,00	500,00	8 000,00	200,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	25 700,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 200,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	194 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00
61551	Matériel roulant	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	15 000,00	700,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6156	Maintenance	0,00	30 485,00	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	315,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	840,00	0,00	60,00	500,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	11 940,00	2 500,00	0,00	0,00	360,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6226	Honoraires	0,00	17 575,00	0,00	725,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	3 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 490,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	43 300,00	0,00	1 500,00	0,00	2 500,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	51 700,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6237	Publications	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6241	Transports de biens	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6248	Divers	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6257	Réceptions	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
63512	Taxes foncières	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 537 484,00	206 393,00	754 192,00	41 894,00	103 320,00	0,00	180 909,00	0,00	0,00	7 913,00	2 832 105,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6331	Versement de transport	0,00	17 084,00	2 268,00	9 127,00	480,00	1 201,00	0,00	2 239,00	0,00	0,00	112,00	32 511,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	4 172,00	567,00	2 283,00	121,00	301,00	0,00	561,00	0,00	0,00	28,00	8 033,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	17 512,00	2 269,00	8 711,00	481,00	1 202,00	0,00	2 242,00	0,00	0,00	112,00	32 529,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	2 592,00	341,00	1 307,00	73,00	181,00	0,00	337,00	0,00	0,00	17,00	4 848,00
64111	Rémunération principale	0,00	751 100,00	114 600,00	409 700,00	26 050,00	59 200,00	0,00	81 300,00	0,00	0,00	2 650,00	1 444 600,00

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64118	Autres indemnités	0,00	125 632,00	30 458,00	58 888,00	2 955,00	8 039,00	0,00	9 687,00	0,00	0,00	241,00	235 900,00
64131	Rémunérations	0,00	68 037,00	0,00	45 230,00	0,00	3 800,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	2 500,00	145 567,00
64138	Autres indemnités	0,00	4 665,00	0,00	2 756,00	0,00	250,00	0,00	6 650,00	0,00	0,00	165,00	14 486,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	151 975,00	18 990,00	80 655,00	4 016,00	10 598,00	0,00	23 163,00	0,00	0,00	1 683,00	291 080,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	241 767,00	36 900,00	132 218,00	7 718,00	18 163,00	0,00	26 640,00	0,00	0,00	234,00	463 640,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	6 698,00	0,00	3 245,00	0,00	385,00	0,00	2 090,00	0,00	0,00	171,00	12 589,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	94 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	5 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	107 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 766,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	0,00	77 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 201,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	30 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 015,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	314 400,00	0,00	118 317,00	0,00	0,00	237 924,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 641,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6531	Indemnités	0,00	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6535	Formation	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
657361	Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	68 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 317,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 924,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 924,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
66	Charges financières	-3 142,00	141 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 042,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 142,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	0,00	184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>38 354,00</b>	<b>43 142,00</b>	<b>2 789,00</b>	<b>20 344,00</b>	<b>2 805,00</b>	<b>9 992,00</b>	<b>9 885,00</b>	<b>2 085,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 114,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 510,00</b>

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 354,00	43 142,00	2 789,00	20 344,00	2 805,00	9 992,00	9 885,00	2 085,00	0,00	32 114,00	0,00	161 510,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	38 354,00	43 142,00	2 789,00	20 344,00	2 805,00	9 992,00	9 885,00	2 085,00	0,00	32 114,00	0,00	161 510,00

## RECETTES

	Total recettes de fonctionnement	8 075,00	5 328 627,00	0,00	250 917,00	1 500,00	7 721,00	7 000,00	270 264,00	0,00	0,00	10 000,00	5 884 104,00
	Recettes réelles	0,00	5 326 948,00	0,00	250 000,00	1 500,00	7 000,00	7 000,00	270 000,00	0,00	0,00	10 000,00	5 872 448,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	102 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 303,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	102 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 303,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	77 000,00	0,00	250 000,00	1 500,00	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement par les C.C.A.S	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
70873		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 961 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	3 971 556,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 839 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 839 395,00
73211	Attribution de compensation	0,00	1 778 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 778 702,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	193 459,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 459,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	756 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	1 026 189,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
74718	Autres	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	0,00	23 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 299,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	0,00	53 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 390,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	252 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
752	Revenus des immeubles	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
77	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>	<b>64 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 900,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	64 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 900,00
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>8 075,00</b>	<b>1 679,00</b>	<b>0,00</b>	<b>917,00</b>	<b>0,00</b>	<b>721,00</b>	<b>0,00</b>	<b>264,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 656,00</b>
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>8 075,00</b>	<b>1 679,00</b>	<b>0,00</b>	<b>917,00</b>	<b>0,00</b>	<b>721,00</b>	<b>0,00</b>	<b>264,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 656,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	8 075,00	1 679,00	0,00	917,00	0,00	721,00	0,00	264,00	0,00	0,00	0,00	11 656,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>35 212,00</b>	<b>3 149 426,00</b>	<b>3 184 638,00</b>
Dépenses de l'exercice	35 212,00	3 149 426,00	3 184 638,00
011 Charges à caractère général	0,00	1 004 450,00	1 004 450,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 537 484,00	1 537 484,00
014 Atténuations de produits	0,00	107 766,00	107 766,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 354,00	43 142,00	81 496,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	314 400,00	314 400,00
66 Charges financières	-3 142,00	141 184,00	138 042,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>8 075,00</b>	<b>5 328 627,00</b>	<b>5 336 702,00</b>
Recettes de l'exercice	8 075,00	5 143 627,00	5 151 702,00
013 Atténuations de charges	0,00	102 303,00	102 303,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 075,00	1 679,00	9 754,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	77 000,00	77 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 961 556,00	3 961 556,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	756 189,00	756 189,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	180 000,00	180 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	64 900,00	64 900,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>0,00</b>	<b>185 000,00</b>	<b>185 000,00</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	0,00	185 000,00	185 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02						
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
<b>CHAPITRES</b>						
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>2 882 398,00</b>	<b>120 901,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>78 127,00</b>	<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>
Dépenses de l'exercice	2 882 398,00	120 901,00	13 000,00	78 127,00	55 000,00	0,00
<i>011 Charges à caractère général</i>	916 170,00	3 330,00	13 000,00	71 950,00	0,00	0,00
<i>012 Charges de personnel et frais assimil</i>	1 533 013,00	471,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
<i>014 Atténuations de produits</i>	107 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>042 Opérations d'ordre de transfert entre</i>	40 965,00	0,00	0,00	2 177,00	0,00	0,00
<i>65 Autres charges de gestion courante</i>	142 300,00	117 100,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00
<i>66 Charges financières</i>	141 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>67 Charges exceptionnelles</i>	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>5 326 583,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
Recettes de l'exercice	5 141 583,00	0,00	0,00	44,00	0,00	2 000,00
<i>013 Atténuations de charges</i>	102 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>042 Opérations d'ordre de transfert entre</i>	1 635,00	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00
<i>70 Produits des services, du domaine et v</i>	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<i>73 Impôts et taxes</i>	3 961 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>74 Dotations, subventions et participation</i>	756 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>75 Autres produits de gestion courante</i>	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>77 Produits exceptionnels</i>	64 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>185 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (e)</b>	<b>185 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

**FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques**

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>220 682,00</b>	<b>220 682,00</b>
Dépenses de l'exercice	220 682,00	220 682,00
011 Charges à caractère général	11 500,00	11 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	206 393,00	206 393,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 789,00	2 789,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
<b>CHAPITRES</b>	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>220 682,00</b>
Dépenses de l'exercice	220 682,00
011 Charges à caractère général	11 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	206 393,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	2 789,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>20 442,00</b>	<b>429 343,00</b>	<b>754 243,00</b>	<b>1 204 028,00</b>
Dépenses de l'exercice	20 442,00	429 343,00	754 243,00	1 204 028,00
011 Charges à caractère général	20 360,00	28 650,00	262 165,00	311 175,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	276 491,00	477 701,00	754 192,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	82,00	5 885,00	14 377,00	20 344,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	118 317,00	0,00	118 317,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 917,00</b>	<b>250 917,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	250 917,00	250 917,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	917,00	917,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00

	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
<b>CHAPITRES</b>				
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>282 504,00</b>	<b>28 522,00</b>	<b>118 317,00</b>	<b>754 243,00</b>
Dépenses de l'exercice	282 504,00	28 522,00	118 317,00	754 243,00
011 Charges à caractère général	550,00	28 100,00	0,00	262 165,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	276 491,00	0,00	0,00	477 701,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	5 463,00	422,00	0,00	14 377,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	118 317,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 917,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	250 917,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	917,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	250 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	32 Conservation et diffusion des	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>13 300,00</b>	<b>51 399,00</b>	<b>64 699,00</b>
Dépenses de l'exercice	13 300,00	51 399,00	64 699,00
011 Charges à caractère général	13 300,00	6 700,00	20 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	41 894,00	41 894,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	2 805,00	2 805,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	1 500,00	1 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	1 500,00	1 500,00

	<b>Sous-fonction 32</b>
	<b>321 Bibliothèques et médiathèques</b>
<b>CHAPITRES</b>	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>51 399,00</b>
Dépenses de l'exercice	51 399,00
011 Charges à caractère général	6 700,00
012 Charges de personnel et frais assimil	41 894,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	2 805,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>1 500,00</b>
Recettes de l'exercice	1 500,00
70 Produits des services, du domaine et v	1 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>9 770,00</b>	<b>622 442,00</b>	<b>632 212,00</b>
Dépenses de l'exercice	9 770,00	622 442,00	632 212,00
011 Charges à caractère général	200,00	518 700,00	518 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	103 320,00	103 320,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 570,00	422,00	9 992,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>721,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 721,00</b>
Recettes de l'exercice	721,00	7 000,00	7 721,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	721,00	0,00	721,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	7 000,00	7 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
<b>CHAPITRES</b>					
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>6 073,00</b>	<b>1 162,00</b>	<b>2 535,00</b>	<b>537 759,00</b>	<b>84 683,00</b>
Dépenses de l'exercice	6 073,00	1 162,00	2 535,00	537 759,00	84 683,00
011 Charges à caractère général	0,00	0,00	200,00	510 730,00	7 970,00
012 Charges de personnel et frais assimil	0,00	0,00	0,00	26 727,00	76 593,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	6 073,00	1 162,00	2 335,00	302,00	120,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>200,00</b>	<b>138,00</b>	<b>383,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice	200,00	138,00	383,00	7 000,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	200,00	138,00	383,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>247 809,00</b>	<b>247 809,00</b>
Dépenses de l'exercice	247 809,00	247 809,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 885,00	9 885,00
65 Autres charges de gestion courante	237 924,00	237 924,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
Recettes de l'exercice	7 000,00	7 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 000,00	7 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services
CHAPITRES		
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>237 924,00</b>	<b>9 885,00</b>
Dépenses de l'exercice	237 924,00	9 885,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	9 885,00
65 Autres charges de gestion courante	237 924,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>7 000,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice	7 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	7 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

## FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>259 209,00</b>	<b>259 209,00</b>
Dépenses de l'exercice	259 209,00	259 209,00
011 Charges à caractère général	76 215,00	76 215,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	180 909,00	180 909,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 085,00	2 085,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>270 264,00</b>	<b>270 264,00</b>
Recettes de l'exercice	270 264,00	270 264,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	264,00	264,00
74 Dotations, subventions et participations	270 000,00	270 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	<b>62 614,00</b>	<b>62 614,00</b>
Dépenses de l'exercice	<b>62 614,00</b>	<b>62 614,00</b>
011 Charges à caractère général	30 500,00	30 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 114,00	32 114,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82		
	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	<b>11 212,00</b>	<b>6 462,00</b>	<b>44 940,00</b>
Dépenses de l'exercice	<b>11 212,00</b>	<b>6 462,00</b>	<b>44 940,00</b>
011 Charges à caractère général	10 500,00	0,00	20 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	712,00	6 462,00	24 940,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	91 Foires et marchés	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>7 913,00</b>	<b>7 913,00</b>
Dépenses de l'exercice	7 913,00	7 913,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	7 913,00	7 913,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
Recettes de l'exercice	10 000,00	10 000,00
73 Impôts et taxes	10 000,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION AREG FONCTION A REGULARISER

CHAPITRES (1)	AREG FONCTION A REGULARISER	Total
DEPENSES TOTALES (2)	300,00	300,00
Dépenses de l'exercice	300,00	300,00
011 Charges à caractère général	300,00	300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>8 075,00</b>	<b>677 455,59</b>	<b>685 530,59</b>
Dépenses de l'exercice	8 075,00	605 139,54	613 214,54
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>8 075,00</b>	<b>399 979,00</b>	<b>408 054,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	8 075,00	1 679,00	9 754,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	398 300,00	398 300,00
<b>N° Opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>205 160,54</b>	<b>205 160,54</b>
160 AMENAGEMENT MAIRIE	0,00	2 400,00	2 400,00
280 Informatique Mairie	0,00	10 000,00	10 000,00
301 Matériels services techniques	0,00	65 326,54	65 326,54
321 Mobiliers services municipaux	0,00	2 700,00	2 700,00
349 Foyer rural	0,00	4 000,00	4 000,00
367 Equipements festivités	0,00	9 150,00	9 150,00
406 RESERVES FONCIERES	0,00	102 584,00	102 584,00
434 ATELIERS	0,00	9 000,00	9 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	72 316,05	72 316,05
<b>N° Opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>72 316,05</b>	<b>72 316,05</b>
280 Informatique Mairie	0,00	6 554,80	6 554,80
280 Informatique Mairie	0,00	9 085,00	9 085,00
290 Eglise	0,00	35 587,63	35 587,63
321 Mobiliers services municipaux	0,00	5 282,82	5 282,82
349 Foyer rural	0,00	3 826,80	3 826,80
367 Equipements festivités	0,00	268,20	268,20
434 ATELIERS	0,00	11 710,80	11 710,80
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>456 191,00</b>	<b>4 038 143,00</b>	<b>4 494 334,00</b>
Recettes de l'exercice	322 048,04	4 038 143,00	4 360 191,04
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>322 048,04</b>	<b>4 038 143,00</b>	<b>4 360 191,04</b>
024 Produits de cessions	0,00	3 020 000,00	3 020 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	38 354,00	43 143,00	81 497,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	283 694,04	0,00	283 694,04
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	975 000,00	975 000,00
Restes à réaliser - reports	134 142,96	0,00	134 142,96
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>134 142,96</b>	<b>0,00</b>	<b>134 142,96</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
001 Solde d'exécution de la section d'investis	134 142,96	0,00	134 142,96

Sous-fonction 02				
	020 Administration générale de la	022 Administration générale de l'Etat	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>629 054,64</b>	<b>3 351,12</b>	<b>9 462,20</b>	<b>35 587,63</b>
Dépenses de l'exercice	595 945,54	0,00	9 194,00	0,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>399 935,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 635,00	0,00	44,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	398 300,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>N° Opérations</b>	<b>196 010,54</b>	<b>0,00</b>	<b>9 150,00</b>	<b>0,00</b>
160 AMENAGEMENT Mairie	2 400,00	0,00	0,00	0,00
280 Informatique Mairie	10 000,00	0,00	0,00	0,00
287 Gendarmerie	0,00	0,00	0,00	0,00
301 Matériels services techniques	65 326,54	0,00	0,00	0,00
310 Maison des Associations	0,00	0,00	0,00	0,00
320 Centre Socio Culturel	0,00	0,00	0,00	0,00
321 Mobiliers services municipaux	2 700,00	0,00	0,00	0,00
349 Foyer rural	4 000,00	0,00	0,00	0,00
367 Equipements festivités	0,00	0,00	9 150,00	0,00
406 RESERVES FONCIERES	102 584,00	0,00	0,00	0,00
434 ATELIERS	9 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>33 109,10</b>	<b>3 351,12</b>	<b>268,20</b>	<b>35 587,63</b>
<b>N° Opérations</b>	<b>33 109,10</b>	<b>3 351,12</b>	<b>268,20</b>	<b>35 587,63</b>
280 Informatique Mairie	6 554,80	0,00	0,00	0,00
280 Informatique Mairie	9 085,00	0,00	0,00	0,00
290 Eglise	0,00	0,00	0,00	35 587,63
321 Mobiliers services municipaux	1 931,70	3 351,12	0,00	0,00
349 Foyer rural	3 826,80	0,00	0,00	0,00
367 Equipements festivités	0,00	0,00	268,20	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	022 Administration générale de l'Etat	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non
434 ATELIERS	11 710,80	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>4 035 966,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 177,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice	<b>4 035 966,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 177,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>4 035 966,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 177,00</b>	<b>0,00</b>
024 Produits de cessions	3 020 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	40 966,00	0,00	2 177,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	975 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>87 380,88</b>	<b>87 380,88</b>
Dépenses de l'exercice	74 700,00	74 700,00
N° Opérations	74 700,00	74 700,00
287 Gendarmerie	37 700,00	37 700,00
310 Maison des Associations	17 000,00	17 000,00
424 Matériel Police Municipale	20 000,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	12 680,88	12 680,88
N° Opérations	12 680,88	12 680,88
287 Gendarmerie	12 680,88	12 680,88
RECETTES TOTALES (2)	2 789,00	2 789,00
Recettes de l'exercice	2 789,00	2 789,00
Non affectées aux opérations	2 789,00	2 789,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 789,00	2 789,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	111 Police nationale	112 Police municipale
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>67 380,88</b>	<b>20 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	54 700,00	20 000,00
N° Opérations	54 700,00	20 000,00
287 Gendarmerie	37 700,00	0,00
310 Maison des Associations	17 000,00	0,00
424 Matériel Police Municipale	0,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	12 680,88	0,00
N° Opérations	12 680,88	0,00
287 Gendarmerie	12 680,88	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	2 789,00
Recettes de l'exercice	0,00	2 789,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

Sous-fonction 11		
	111 Police nationale	112 Police municipale
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>2 789,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	2 789,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>3 064 475,75</b>	<b>27 221,94</b>	<b>3 091 697,69</b>
Dépenses de l'exercice	0,00	2 738 700,00	24 867,00	2 763 567,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	917,00	917,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	917,00	917,00
N° Opérations	0,00	2 738 700,00	23 950,00	2 762 650,00
170 GROUPE SCOLAIRE	0,00	35 400,00	0,00	35 400,00
332 Ecole Maternelle	0,00	6 300,00	0,00	6 300,00
356 Matériel restauration élémentai	0,00	0,00	23 950,00	23 950,00
376 Seconde Ecole Maternelle	0,00	11 300,00	0,00	11 300,00
432 NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	2 685 700,00	0,00	2 685 700,00
Restes à réaliser - reports	0,00	325 775,75	2 354,94	328 130,69
N° Opérations	0,00	325 775,75	2 354,94	328 130,69
321 Mobiliers services municipaux	0,00	3 880,80	0,00	3 880,80
333 Gymnase	0,00	0,00	2 354,94	2 354,94
432 NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	321 894,95	0,00	321 894,95
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>82,00</b>	<b>505 885,00</b>	<b>14 377,00</b>	<b>520 344,00</b>
Recettes de l'exercice	82,00	5 885,00	14 377,00	20 344,00
Non affectées aux opérations	82,00	5 885,00	14 377,00	20 344,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	82,00	5 885,00	14 377,00	20 344,00
Restes à réaliser - reports	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>17 600,00</b>	<b>3 046 875,75</b>	<b>27 221,94</b>
Dépenses de l'exercice	17 600,00	2 721 100,00	24 867,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	917,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	917,00
<b>N° Opérations</b>	<b>17 600,00</b>	<b>2 721 100,00</b>	<b>23 950,00</b>
170 GROUPE SCOLAIRE	0,00	35 400,00	0,00
332 Ecole Maternelle	6 300,00	0,00	0,00
356 Matériel restauration élémentai	0,00	0,00	23 950,00
376 Seconde Ecole Maternelle	11 300,00	0,00	0,00
432 NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	2 685 700,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	325 775,75	2 354,94
<b>N° Opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>325 775,75</b>	<b>2 354,94</b>
321 Mobiliers services municipaux	0,00	3 880,80	0,00
333 Gymnase	0,00	0,00	2 354,94
432 NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	321 894,95	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>5 463,00</b>	<b>500 422,00</b>	<b>14 377,00</b>
Recettes de l'exercice	5 463,00	422,00	14 377,00
Non affectées aux opérations	5 463,00	422,00	14 377,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	5 463,00	422,00	14 377,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	500 000,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	500 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	500 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	10 000,00	10 000,00	20 000,00
N° Opérations	10 000,00	10 000,00	20 000,00
428 SALLE DES FETES	10 000,00	0,00	10 000,00
438 MEDIATHEQUE	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>2 805,00</b>	<b>2 805,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	2 805,00	2 805,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>2 805,00</b>	<b>2 805,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	2 805,00	2 805,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	10 000,00	10 000,00
N° Opérations	10 000,00	10 000,00
428 SALLE DES FETES	10 000,00	0,00
438 MEDIATHEQUE	0,00	10 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>2 805,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	2 805,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>2 805,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	2 805,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>618 512,44</b>	<b>258 166,36</b>	<b>876 678,80</b>
Dépenses de l'exercice	554 521,00	257 800,00	812 321,00
Non individualisées en opérations	721,00	0,00	721,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	721,00	0,00	721,00
<b>N° Opérations</b>	<b>553 800,00</b>	<b>257 800,00</b>	<b>811 600,00</b>
321 Mobiliers services municipaux	0,00	5 800,00	5 800,00
333 Gymnase	7 600,00	0,00	7 600,00
363 Stade	11 200,00	0,00	11 200,00
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE	11 000,00	0,00	11 000,00
430 POINT ACCUEIL JEUNESSE	0,00	2 000,00	2 000,00
435 PLAGE BRAGUESSOU	124 000,00	0,00	124 000,00
431 TENNIS COUVERTS	400 000,00	0,00	400 000,00
436 ALAE 2EME ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	250 000,00	250 000,00
Restes à réaliser - reports	<b>63 991,44</b>	<b>366,36</b>	<b>64 357,80</b>
<b>N° Opérations</b>	<b>63 991,44</b>	<b>366,36</b>	<b>64 357,80</b>
321 Mobiliers services municipaux	0,00	366,36	366,36
333 Gymnase	3 139,92	0,00	3 139,92
431 TENNIS COUVERTS	60 851,52	0,00	60 851,52
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>9 570,00</b>	<b>422,00</b>	<b>9 992,00</b>
Recettes de l'exercice	<b>9 570,00</b>	<b>422,00</b>	<b>9 992,00</b>
Non affectées aux opérations	<b>9 570,00</b>	<b>422,00</b>	<b>9 992,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	<b>9 570,00</b>	<b>422,00</b>	<b>9 992,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>471 791,44</b>	<b>22 338,00</b>	<b>124 383,00</b>	<b>258 166,36</b>	<b>0,00</b>
Dépenses de l'exercice	407 800,00	22 338,00	124 383,00	257 800,00	0,00
Non individualisées en opérations	200,00	138,00	383,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	200,00	138,00	383,00	0,00	0,00
<b>N° Opérations</b>	<b>407 600,00</b>	<b>22 200,00</b>	<b>124 000,00</b>	<b>257 800,00</b>	<b>0,00</b>
430 POINT ACCUEIL JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
321 Mobiliers services municipaux	0,00	0,00	0,00	5 800,00	0,00
333 Gymnase	7 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
363 Stade	0,00	11 200,00	0,00	0,00	0,00
391 TERRAIN DE FOOT LIBRE	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
430 POINT ACCUEIL JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
435 PLAGE BRAGUESSOU	0,00	0,00	124 000,00	0,00	0,00
411 Gymnase du Collège	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
431 TENNIS COUVERTS	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
436 ALAE 2EME ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	63 991,44	0,00	0,00	366,36	0,00
<b>N° Opérations</b>	<b>63 991,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>366,36</b>	<b>0,00</b>
321 Mobiliers services municipaux	0,00	0,00	0,00	366,36	0,00
333 Gymnase	3 139,92	0,00	0,00	0,00	0,00
431 TENNIS COUVERTS	60 851,52	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>6 073,00</b>	<b>1 162,00</b>	<b>2 335,00</b>	<b>302,00</b>	<b>120,00</b>
Recettes de l'exercice	6 073,00	1 162,00	2 335,00	302,00	120,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>6 073,00</b>	<b>1 162,00</b>	<b>2 335,00</b>	<b>302,00</b>	<b>120,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	6 073,00	1 162,00	2 335,00	302,00	120,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 377,60	4 377,60
Restes à réaliser - reports	4 377,60	4 377,60
N° Opérations	4 377,60	4 377,60
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	4 377,60	4 377,60
RECETTES TOTALES (2)	9 884,00	9 884,00
Recettes de l'exercice	9 884,00	9 884,00
Non affectées aux opérations	9 884,00	9 884,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	9 884,00	9 884,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	524 Autres services
DEPENSES TOTALES (2)	4 377,60
Restes à réaliser - reports	4 377,60
N° Opérations	4 377,60
426 CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE	4 377,60
RECETTES TOTALES (2)	9 884,00
Recettes de l'exercice	9 884,00
Non affectées aux opérations	9 884,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	9 884,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	264,00	264,00
Dépenses de l'exercice	264,00	264,00
Non individualisées en opérations	264,00	264,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	264,00	264,00
RECETTES TOTALES (2)	2 085,00	2 085,00
Recettes de l'exercice	2 085,00	2 085,00
Non affectées aux opérations	2 085,00	2 085,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 085,00	2 085,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>80 301,84</b>	<b>228 115,60</b>	<b>308 417,44</b>
Dépenses de l'exercice	69 000,00	224 680,00	293 680,00
N° Opérations	69 000,00	224 680,00	293 680,00
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	58 000,00	58 000,00
433 FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE	0,00	5 000,00	5 000,00
437 EFFACEMENT RESEAU TELECOM PRA	69 000,00	0,00	69 000,00
375 Urbanisation Centre Ville	0,00	161 680,00	161 680,00
Restes à réaliser - reports	11 301,84	3 435,60	14 737,44
N° Opérations	11 301,84	3 435,60	14 737,44
432 NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE	11 301,84	3 435,60	14 737,44
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>32 114,00</b>	<b>32 114,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	32 114,00	32 114,00
Non affectées aux opérations	0,00	32 114,00	32 114,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	32 114,00	32 114,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82		
	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>80 301,84</b>	<b>0,00</b>	<b>165 115,60</b>	<b>63 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	69 000,00	0,00	161 680,00	63 000,00
N° Opérations	69 000,00	0,00	161 680,00	63 000,00
423 Esplanade Foyer Rural	0,00	0,00	0,00	58 000,00
429 SIGNALIQUE COMMUNE	0,00	0,00	0,00	0,00
433 FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE	0,00	0,00	0,00	5 000,00
437 EFFACEMENT RESEAU TELECOM PRA	69 000,00	0,00	0,00	0,00
375 Urbanisation Centre Ville	0,00	0,00	161 680,00	0,00
Restes à réaliser - reports	11 301,84	0,00	3 435,60	0,00
N° Opérations	11 301,84	0,00	3 435,60	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82		
	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
432 NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE	11 301,84	0,00	3 435,60	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>711,00</b>	<b>6 462,00</b>	<b>24 941,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00	711,00	6 462,00	24 941,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>711,00</b>	<b>6 462,00</b>	<b>24 941,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	711,00	6 462,00	24 941,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					6 404 669,73								
1641 Emprunts en euros (total)					6 404 669,73								
412924000	CREDIT AGRICOLE	28/01/1999		15/01/2000	276 085,17	R		3.75	2.92358	A	X		N A-1
423652000	CREDIT AGRICOLE	31/03/1999		15/03/2000	304 898,03	R		3.55	3.19824	A	X		N A-1
218436/0224529	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	11/02/2004		01/04/2005	1 620 686,53	F		4.89	4.66766	A	X		N A-1
MON220390	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2004		01/02/2004	677 000,00	F		4.31	4.31	A	X		N A-1
T05U5L018PR	CREDIT AGRICOLE	09/01/2007		15/04/2007	184 000,00	F		3.8	3.81241	A	X		N A-1
T05U6C016PR	CREDIT AGRICOLE	09/01/2007		15/04/2007	50 000,00	F		3.75	3.75	A	X		N A-1
T08BR3012PR	CREDIT AGRICOLE	12/11/2007		05/03/2008	230 000,00	R		4.659	1.01089	T	X		N A-1
T1E82B016PR	CREDIT AGRICOLE	29/12/2009		05/02/2010	225 000,00	F		3.97	4.033	T	X		N A-1
T1E817013PR	CREDIT AGRICOLE	23/12/2009		05/07/2010	230 000,00	F		3.97	4.26265	T	X		N A-1
T1E81H012PR	CREDIT AGRICOLE	02/02/2010		05/04/2010	725 000,00	F		4.05	4.05	T	X		N A-1
10278 02222 000	CREDIT MUTUEL	14/06/2013		31/10/2013	582 000,00	F		3.33	3.37751	T	X	O	A-1
10278 02222 000	CREDIT MUTUEL	16/10/2013		31/03/2014	600 000,00	F		3.75	3.80685	T	X		N A-1
8469976	CAISSE D'EPARGNE TOULOUSE	10/10/2013		10/01/2014	700 000,00	F		4.3	4.33197	A	C	O	A-1
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					485 652,00								
16873 Départements (total)					393 652,00								
	CONSEIL DEPARTEMENTAL	31/08/2005		15/05/2007	341 367,00	F		0,0	0,0	A	X		N A-1
	CONSEIL DEPARTEMENTAL	27/03/2007		06/10/2009	52 285,00	F		0,0	0,0	A	X		N A-1
16878 Autres organismes et particuliers (total)					92 000,00								
	CAF	13/01/2011		06/03/2013	92 000,00	F		0,0	0,0	A	X		N A-1
<b>Total général</b>					6 890 321,73								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		3 673 742,48					362 919,42	140 740,29	0,00	44 349,65	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 673 742,48					362 919,42	140 740,29	0,00	44 349,65	
412924000	N	0,00		23 968,16	5,00	R		2.92358	23 968,15	0,00	0,00	0,00	
423652000	N	0,00		33 044,46	5,17	R		3.19824	21 550,13	0,00	0,00	324,17	
218436/0224529	N	0,00		527 141,46	3,25	F		4.66766	122 503,23	25 777,22	0,00	0,00	
MON220390	N	0,00		287 361,27	6,08	F		4,31	36 041,84	12 385,27	0,00	9 929,21	
T05U5L018PR	N	0,00		105 968,25	9,25	F		3.81241	8 908,38	4 026,79	0,00	0,00	
T05U6C016PR	N	0,00		19 273,59	4,25	F		3,75	3 576,25	722,76	0,00	0,00	
T08BR3012PR	N	0,00		132 670,56	10,92	R		1.01089	12 062,08	0,00	0,00	0,00	
T1E82B016PR	N	0,00		165 450,47	12,83	F		4,033	9 932,33	6 421,72	0,00	960,41	
T1E817013PR	N	0,00		174 055,20	13,25	F		4.26265	9 954,49	6 762,99	0,00	1 556,30	
T1E81H012PR	N	0,00		594 642,51	18,00	F		4,05	22 508,04	23 744,08	0,00	5 535,40	
10278 02222 000	N	0,00		479 235,16	11,50	F		3.37751	33 913,72	15 537,96	0,00	2 512,73	
10278 02222 000	N	0,00		535 931,39	16,92	F		3.80685	23 000,78	19 776,50	0,00	53,43	
8469976	N	0,00		595 000,00	16,00	F		4.33197	35 000,00	25 585,00	0,00	23 478,00	
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0,00		193 282,00					35 457,00	0,00	0,00	0,00	
16873 Départements (total)		0,00		138 082,00					26 257,00	0,00	0,00	0,00	
	N	0,00		113 797,00	4,33	F		0,0	22 757,00	0,00	0,00	0,00	
	N	0,00		24 285,00	6,75	F		0,0	3 500,00	0,00	0,00	0,00	
16878 Autres organismes et particuliers (total)		0,00		55 200,00					9 200,00	0,00	0,00	0,00	
	N	0,00		55 200,00	5,17	F		0,0	9 200,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		0,00		3 867 024,48					398 376,42	140 740,29	0,00	44 349,65	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE											A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)												

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 867 024,48					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Total</b>														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**AUTRES DETTES****A2.7**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

<b>CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00€			12/07/2012
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Linéaire	Aménagements de terrains	15	12/07/2012
Linéaire	Autre matériel et outillage de voirie	6	12/07/2012
Linéaire	Autre matériel et outillage-Incendie	8	12/07/2012
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	12/07/2012
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	2	12/07/2012
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage techniques	6	12/07/2012
Linéaire	Autres réseaux	20	12/07/2012
Linéaire	Concessions, licences, logiciels	2	12/07/2012
Linéaire	Etudes, révision et modification des documents d'urbanisme	2	12/07/2012
Linéaire	Installations de voirie	20	12/07/2012
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	2	12/07/2012
Linéaire	Matériel de transport	4	12/07/2012
Linéaire	Matériel roulant - Incendie	8	12/07/2012
Linéaire	Mobilier	10	12/07/2012
Linéaire	Plantations d'arbres	15	12/07/2012
Linéaire	Réseaux de voirie	20	12/07/2012
Linéaire	Réseaux d'eau	20	12/07/2012
Linéaire	Réseaux d'électrification	20	12/07/2012
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5	12/07/2012

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)****A5**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES</b> <b>=A + B</b>		<b>409 956,00</b>	<b>I</b> <b>409 956,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>398 300,00</b>	<b>398 300,00</b>
1641	Emprunts en euros	362 840,00	362 840,00
1687	Autres dettes	35 460,00	35 460,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<b>11 656,00</b>	<b>11 656,00</b>
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>409 956,00</b>	<b>496 600,46</b>	<b>D001</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 280 357,45	III 3 280 357,45
	Ressources propres externes de l'année (a)	98 847,45	98 847,45
10222	Dotations, fonds divers et réserves	98 847,45	98 847,45
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	3 181 510,00	3 181 510,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	5 458,00	5 458,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	9 052,00	9 052,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	364,00	364,00
281318	Autres bâtiments publics	983,00	983,00
28151	Réseaux de voirie	305,00	305,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 892,00	2 892,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	51 111,00	51 111,00
28182	Matériel de transport	13 115,00	13 115,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 200,00	13 200,00
28184	Mobilier	17 485,00	17 485,00
28188	Autres immobilisations corporelles	47 545,00	47 545,00
024	Produits de cessions	3 020 000,00	3 020 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 280 357,45	500 000,00	134 142,96	184 846,59	4 099 347,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 906 556,46
Ressources propres disponibles	IV 4 099 347,00
Solde	V = IV - II (6) + 3 192 790,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

## ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>					
Dépenses nettes (a-c)					
<b>RECETTES (b)</b>					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 073 282,55	6 300 604,74											237 998,75	160 828,82
PROMOLOGIS	1998	P	30 logements Chemin de la Plaine-PROMOLO GIS/30%	Etablissement CDC	1 604 068,56	994 615,24	17,08	A	R		4,3	R			4,3		43 362,46	45 772,44
PROMOLOGIS	2000	X	6 LOGEMENTS PLALM-PROMOLO GIS/30%	Etablissement CDC	373 897,22	227 370,71	15,33	A	F		3,8	F			3,5		7 957,97	9 655,22
PROMOLOGIS	2000	X	25 logements PLA-PROMOLOGI S/30%	Etablissement CDC	1 577 622,77	962 538,55	15,33	A	F		4,3	F			4,3		41 389,16	46 971,75
OPD HLM	2004	X	39 logmts rue de grenade EG08-30% OPDHLM Haute garonne	Etablissement CDC	2 383 522,00	2 133 159,92	24,00	A	F		3,25	F			3,75		79 993,50	37 045,20
COLOMIERS HABITAT	2004	X	2 Logements 4 imp Vidailhac-PLUS Colomiers Habitat 30 % =	Etablissement CDC	113 665,00	99 192,24	37,42	A	F		2,95	F			2,95		2 926,17	1 449,63

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES												IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT												B1.1	

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
COLOMIERS HABITAT	2005	X	2 logements Colomiers Habitat-1 rue de la République 30%	Etablissement CDC	236 000,00	211 723,54	38,08	A	F		3,4	F		3,4			7 198,60	2 682,20
PROMOLOGIS	2005	X	6 logmts rue de montseur EG07-30% promologid	Etablissement CDC	103 912,00	101 611,46	38,58	A	F		3,4	F		3,4			3 454,79	460,91
COLOMIERS HABITAT	2005	X	2 Logements 4 imp Vidalhac PLUS Colomiers habitat 30 % =	Etablissement CDC	45 050,00	34 402,97	21,42	A	F		2,95	F		2,95			1 014,89	1 066,43
OPD HLM	2006	P	39 logements rue de grenade-30% opdhlm haute garonne	Etablissement CDC	761 306,00	757 601,31	39,00	A	F		3,75	F		3,75			28 410,05	2 077,73
PROMOLOGIS	2007	P	4 logements 2 place de la republ-30% promologis	Etablissement CDC	188 588,00	181 998,58	30,08	A	F		4,5	F		4,5			8 189,94	1 309,49
PROMOLOGIS	2007	X	4logements place de la républiqu-30% promologis	Etablissement CDC	161 393,00	160 858,55	40,08	A	F		4,5	F		4,5142			7 350,48	0,00
PROMOLOGIS	2009	X	6 logts 42 route de toulouse 30%-promologis EG 13	Etablissement CDC	283 061,00	230 380,63	31,42	A	F		1,55	F		1,55			3 570,90	7 270,05
PROMOLOGIS	2009	X	6 logts 42 route de toulouse 30%-PROMOLOGI S EG12	Etablissement CDC	241 197,00	205 151,04	41,42	A	F		1,55	F		1,55			3 179,84	5 067,77
<b>TOTAL GENERAL</b>					8 073 282,55	6 300 604,74											237 998,75	160 828,82

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 5 687 448,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>II/I 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV - ANNEXES****IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV - ANNEXES****IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	21	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ACCA CHASSE	Associations	500,00
6574	22	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	AMICALE ANCIENS ELEVES ECOLE JULIEN VIDAL	Associations	155,00
6574	23	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Associations	500,00
6574	1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ART STREET SCHOOL	Associations	150,00
6574	32	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	Ass DONNEURS DE SANG ST JORY	Associations	400,00
6574	25	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	Association Beldou	Associations	50,00
6574	24	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ASSOCIATION PARENTS D ELEVES	Associations	100,00
6574	20	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAINT JORY		500,00
6574	26	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	BLOUSES EN SCENE	Associations	150,00
6574	27	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	CERCLE LAIQUE	Associations	1 250,00
6574	28	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	CLUB DES AINES	Associations	550,00
6574	30	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	COMITE DE JUMELAGE	Associations	350,00
6574	29	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	COMITE ENTENTE ANCIENS COMBATTANT ANCIENS COMBATTANTS	Associations	150,00
6574	31	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	CROIX ROUGE	Associations	150,00
6574	4	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	CYCLO TOURISME	Associations	200,00
6574	17	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	E S E SECTION TENNIS	Associations	1 750,00
6574	11	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ECOLE DE RUGBY ST JORY BRUGUIERES XV	Associations	6 000,00
6574	42	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	EQUIPE DE ST JORY SECOURS CATHOLIQUE	Associations	300,00
6574	5	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ESE SECTION FOOT	Associations	5 000,00
6574	41	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ESPACE MUSICAL ST JORY	Associations	2 400,00
6574	35	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ETRE ET SAVOIR	Associations	100,00
6574	36	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	FCPE COLLEGE SAINT JORY	Associations	200,00
6574	37	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	FNACA	Associations	400,00
6574	38	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	FOYER RURAL	Associations	4 900,00
6574	6	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	GYM HARMONIE	Associations	1 000,00
6574	8	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	KARATE CLUB SAINT JORY	Associations	500,00
6574	15	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	LA TABLE AUTOUR DU FAUTEUIL	Associations	700,00
6574	2	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	LES BARRICOTS	Associations	250,00
6574	34	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	LES ECURIES D EMPORTIER	Entreprises	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV - ANNEXES****IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
(article L. 2311-7 du CGCT)****B1.7**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	40	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	LES MARTRES	Associations	100,00
6574	33	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	MAISON DES ASSOCIATIONS	Associations	100,00
6574	39	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	MARIE LOUISE	Associations	100,00
6574	3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	SAINT JORY BASKET	Associations	5 450,00
6574	12	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	SAINT JORY FITNESS	Associations	700,00
6574	9	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	SAINT JORY PETANQUE	Associations	195,00
6574	10	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	SAINT JORY RANDO NATURE	Associations	160,00
6574	14	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	SPORT ET DETENTE Vétérant Foot	Associations	250,00
6574	7	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ST JORY OLYMPIQUE HANDBALL	Associations	1 500,00
6574	13	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	ST JORY SPORT BOULES	Associations	2 400,00
6574	16	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	TAKA DANSE	Associations	155,00
6574	18	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	TENNIS DE TABLE DE ST JORY	Associations	600,00
6574	19	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	TWIRLING BATON	Associations	750,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
DEUXIEME ECOLE ELEMENTAIRE	4 100 000,00	-950 000,00	3 150 000,00	276 717,02	2 873 282,98	0,00	
TENNIS COUVERTS ET SALLE MULTI	1 571 000,00	45 000,00	1 616 000,00	25 804,80	460 851,52	1 129 343,68	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis  
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>Libellé de la recette :</b>							
<b>Reste à employer au 01/01/N :</b>							
<b>Recettes</b>				<b>Dépenses</b>			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
<b>Reste à employer au 31/12/N :</b>							

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>	0,00
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>	

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		14	0	14	11,2	2	13,2
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Attaché Principal	A	1	0	1	0	0	0
Rédacteur	B	1	0	1	0,9	0	0,9
Adjoint administratif	C	0	0	0	0	2	2
Adjoint Administratif 1ère classe	C	4	0	4	2,3	0	2,3
Adjoint Administratif 2ème classe	C	6	0	6	6	0	6
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		32	1,63	33,63	33,15	1,1	34,25
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	0	0	0	0	1,1	1,1
Adjoint technique de 2ème classe	C	16	1,63	17,63	17,15	0	17,15
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	11	0	11	11	0	11
Agent de Maîtrise	C	4	0	4	4	0	4
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		9	0,5	9,5	9,3	0	9,3
Assistant Socio-Educatif	B	1	0	1	1	0	1
Educateur de jeunes enfants	B	1	0	1	0,8	0	0,8
Agt Spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	7	0,5	7,5	7,5	0	7,5
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0	0,89	0,89	0,89	1	1,89
Educateur de Jeunes Enfants	B	0	0	0	0	1	1
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	0	0,89	0,89	0,89	0	0,89
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0	0,5	0,5	0,5	0	0,5
Adjoint du patrimoine	C	0	0,5	0,5	0,5	0	0,5
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		3	2,49	5,49	4,6	0	4,6
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	2	1,69	3,69	2,8	0	2,8

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0	0,8	0,8	0,8	0	0,8
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
Chef de service de police municipale principal 1ere classe	B	1	0	1	3	0	3
Brigadier chef principal	C	3	0	3	3	0	3
<b>EMPLOIS NON CITES (k)(5)</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>63</b>	<b>6,01</b>	<b>69,01</b>	<b>66,64</b>	<b>4,1</b>	<b>70,74</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régi par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Educateur de Jeunes Enfants	B	MS	370	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	347	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00	3-4	CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
CAE	C	ADM	SMIC	0,00	Emploi aidé	CDD
Apprenti	C	TECH	SMIC	0,00	Apprentissage	CDD
CAE	C	TECH	SMIC	0,00	Emploi aidé	CDD
Emplois d'avenir	C	TECH	SMIC	0,00	Emploi aidé	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT</b> <b>FINANCIER</b> <b>(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

<b>La nature de l'engagement (1)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public</u> <u>(2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

**IV - ANNEXES****IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****C3.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**IV - ANNEXES****IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3**

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

**IV - ANNEXES****IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	6 905 000,00	2,149	10,160	0,000	701 548,00	2,149
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5 452 000,00	4,494	19,050	0,000	1 038 606,00	4,494
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	89 600,00	3,908	110,760	0,000	99 241,00	3,909
<b>TOTAL</b>	<b>12 446 600,00</b>	<b>1,720</b>			<b>1 839 395,00</b>	<b>1,746</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le MAIRE,  
A Saint-Jory, le 19/04/2017  
Le MAIRE

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Saint-Jory, le 19/04/2017

Date de convocation : 13/04/2017

### Les membres du Conseil Municipal,

FOURCASSIER Thierry	
CAPDEVILLE Bernadette	
MINUZZO Francis	
VALENTE Vincent	
AGASSE Martine	
DEL SAL Monique	
SOULET Serge	
GURY Franck	
MEULET Sophie	
YONG Alain	
MECEGUER Philippe	
ASTEGNO Victoria	
DECHAUME Denis	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

GOBERT Henriette	
MOLINA Jean-Louis	
BUSCATO Marjorie	
SLAMNIA Hafid	
ETIENNE Isabelle	
FEZZANI Soufia	
BABIN Gisèle	
CHEVREL William	
MIGUEL Henri	
MARTIN Ana Maria	
ROS Geneviève	
DONADIEU Richard	
COURTIOL Pascal	
DENOUVION Victor	
FORT Philippe	
MATHIEU Michel	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Saint-Jory, le .....

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.54 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.62 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.73 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.87 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.88 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.90 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.91 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.92 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.94 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.95 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.96 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.97 A4 - Etat des provisions	X	
p.98 A5 - Etalement des provisions	X	
p.99 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.100 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.101 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.102 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.103 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.104 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.105 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.107 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.108 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.109 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.110 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.111 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.112 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.114 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.115 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.116 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.117 C1 - Etat du personnel	X	
p.121 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.122 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.123 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.124 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.125 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
p.126 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.127 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)